

L'actu du jour

Des contrats en or

Lors de sa visite en Chine, Nicolas Sarkozy a emmené avec lui quarante grands patrons d'entreprises françaises. Objectif ? Signer un maximum de contrats commerciaux avec le géant chinois. Avec 20 milliards d'euros de contrats signés, l'objectif est largement atteint.

C'est la première fois que la France et la Chine signent des accords commerciaux de cette ampleur. En début de semaine, le Premier ministre chinois, Hu Jintao, a signé pour plus de 20 milliards d'euros de commande, à plusieurs entreprises françaises. Le groupe français Airbus, par exemple, a vendu 160 avions à la Chine, pour un montant de plus de 11 milliards d'euros. L'entreprise Areva aussi peut être satisfaite de son voyage : le fournisseur d'énergie a vendu à la Chine deux centrales nucléaires de haute technologie, qui serviront à fournir de l'électricité aux grandes villes chinoises.

Mais si le chapitre commercial s'est déroulé sans accroc, c'est aussi parce que le Président français a tout fait pour éviter de contrarier le gouvernement chinois. Ainsi, Nicolas Sarkozy a préféré souligner « les progrès faits depuis 30 ans en matière de Droits de l'Homme » et rappeler « l'attachement de la France à des progrès supplémentaires en particulier l'état du domaine judiciaire, l'activité journalistique et la peine de mort ». Mais, en réalité, la Chine est l'un des pays au monde qui respecte le moins les Droits de l'Homme.

Tiphonie Truffaut

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)